

**Vers une finance
inclusive durable
et innovante**

Pour une finance inclusive durable et impactante



Laura Foschi
Directrice exécutive de ADA

« Aujourd'hui et dans les années à venir, les interventions de ADA vont se concentrer sur le soutien aux jeunes entrepreneurs, les petites exploitations agricoles avec le renforcement des chaînes de valeur agricoles et forestières et l'accès des ménages vulnérables aux services de base. Les aspects liés aux changements climatiques, aux questions de genre et à l'utilisation des technologies digitales seront également pris en compte dans tous les projets. ADA continuera d'utiliser son expertise en finance inclusive pour accroître sa contribution à la réalisation des objectifs de développement durable et répondre aux besoins des populations vulnérables. »



Expert en finance inclusive,
catalyseur de partenariats et d'innovation

ADA (Appui au développement autonome) est une **organisation non gouvernementale luxembourgeoise** qui, depuis 1994, utilise la **finance inclusive** pour renforcer l'**autonomie des populations vulnérables** vivant en Afrique, Amérique centrale et Asie du Sud-Est et contribuer aux objectifs de **développement durable**.

ADA mobilise ses ressources et son expertise pour **innover**, soutenir des **partenaires locaux** et implémenter des **programmes d'appui technique**, des **activités de conseil en investissement** et de **gestion des connaissances** afin de créer un impact durable pour les populations ciblées.

Les activités de ADA se concentrent sur 3 axes thématiques :



L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES



LES CHAÎNES DE VALEUR AGRICOLES ET FORESTIÈRES



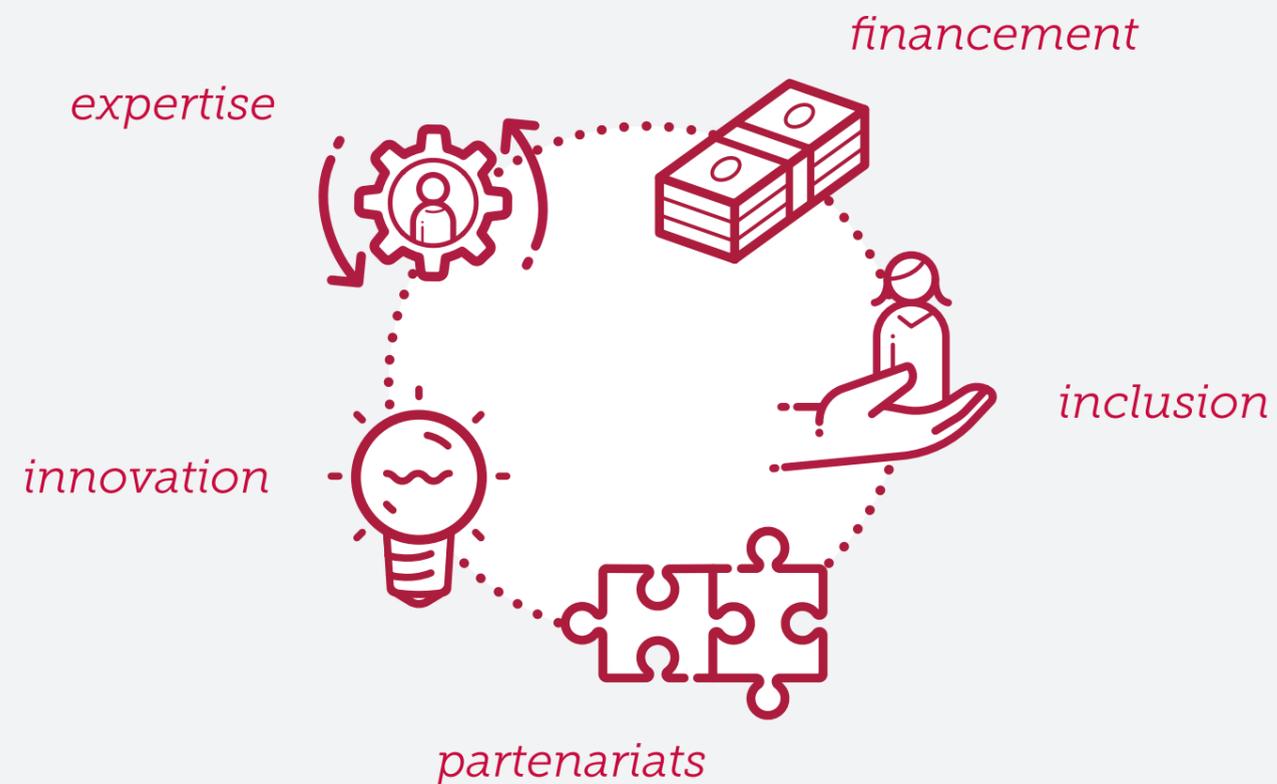
L'ACCÈS AUX SERVICES DE BASE

Ces activités prennent en compte **3 dimensions transversales** : les aspects liés aux **changements climatiques**, les questions de **genre**, ainsi que l'utilisation des **technologies digitales**.

à retenir

ADA est une **organisation non gouvernementale luxembourgeoise** qui utilise la **finance inclusive** pour renforcer l'**autonomie des populations vulnérables** afin d'**améliorer leurs conditions de vie**.

ADA,
expert en finance inclusive,
catalyseur de partenariats
et d'innovation



L'expertise de ADA



Identifie des **partenaires** pour répondre au mieux aux besoins des populations vulnérables, en renforçant une approche « client centric » et « holistique », afin de sélectionner des solutions adaptées et multi-dimensionnelles.



Met en œuvre des projets d'**appui technique**, en étant un fournisseur d'expertise (via les équipes ADA ou des consultants externes), **catalyseur de partenariats** pour la mise en place de programmes et la pérennisation des solutions innovantes, et **gestionnaire de projets** de qualité.



Effectue la prospection, la sélection et l'analyse sociale et financière des institutions de finance inclusive innovantes et à fort impact social, en tant que **conseiller en investissement** d'impact auprès du fonds LMDF (Luxembourg Microfinance and Development Fund) pour Investing for Development (IforD) et le Financing Innovation Tool (FIT).



Identifie, capitalise, produit et partage des **connaissances** dans les domaines de la finance inclusive sur la base de l'expérience issue de ses projets et d'une démarche d'**analyse d'impact** adaptée.





La finance inclusive favorise l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables

En tant qu'acteur œuvrant pour un développement inclusif, ADA cible à travers ses interventions différents groupes vulnérables (les jeunes entrepreneurs, les petites exploitations familiales agricoles et forestières et les ménages vulnérables) pour leur permettre de renforcer leur autonomie et d'améliorer leurs conditions de vie.

Les groupes cibles de ADA ont besoin d'accéder, d'utiliser et de développer différents types de ressources. En particulier, il est nécessaire pour ces groupes de :



• sécuriser et diversifier leurs ressources économiques, qu'il s'agisse de revenus ou de patrimoine matériel ou immatériel. C'est pourquoi ADA va développer des **solutions de financement** adaptées à leurs besoins.

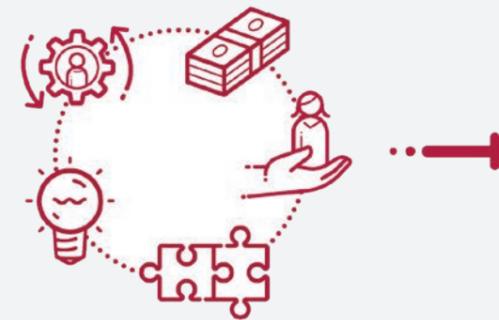


• améliorer leur capital humain, c'est-à-dire leurs connaissances et compétences, et leur capital social, c'est-à-dire leur intégration dans les communautés et tissus économiques, en particulier pour les groupes cibles de populations actives que sont les jeunes entrepreneurs, hommes et femmes, et les acteurs des chaînes de valeur agricoles et forestières ; c'est pourquoi ADA va renforcer leurs **capacités techniques et entrepreneuriales** (via des formations, du mentoring, du coaching) et leur **faciliter l'accès aux marchés** (via des plateformes digitales facilitant l'accès à l'information et les transactions).



• satisfaire leurs besoins essentiels indispensables à l'existence (se nourrir, se loger, etc.), en particulier pour les ménages vulnérables des pays moins développés ; c'est pourquoi ADA va favoriser l'accès et l'utilisation de services de base (énergie, habitat, eau, assainissement, hygiène, santé, éducation).

ADA,
expert en finance inclusive,
catalyseur de partenariats
et d'innovation...



...pour renforcer l'autonomie des



JEUNES ENTREPRENEURS



PETITES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES ET FORESTIÈRES



MÉNAGES VULNÉRABLES

Comment ?



EN DÉVELOPPANT DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT CENTRÉES SUR LE CLIENT



EN RENFORÇANT LES CAPACITÉS TECHNIQUES ET ENTREPRENEURIALES



EN FACILITANT L'ACCÈS AUX MARCHÉS



EN ASSURANT L'ACCÈS AUX SERVICES DE BASE (ÉNERGIE, HABITAT, EAU, SANTÉ, ÉDUCATION)

Pour quel impact ?



L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS VULNÉRABLES



ADA soutient les jeunes entrepreneurs

Pour favoriser l'entrepreneuriat des jeunes, ADA va les aider à surmonter plusieurs obstacles, en particulier : l'accès limité au financement, le manque de compétences et d'outils de gestion et les contraintes d'accès aux marchés via le développement de solutions de financement adaptées et le renforcement des capacités.

Les programmes mis en place par ADA vont faciliter le développement :

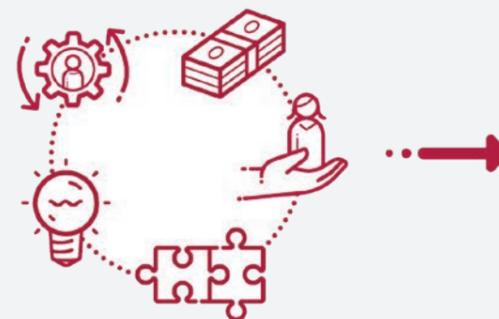


- de **services financiers** innovants, adaptés aux besoins des jeunes entrepreneurs, tels que le 'revenue-based loan' (prêt dont les échéances de remboursement sont calculées en fonction de l'évolution du chiffre d'affaires de l'entreprise ou du cash-flow), les garanties (individuelles, solidaires ou de portefeuille), le crédit à moyen terme (3-4 ans) pour permettre le financement d'équipements, etc.



- des **services d'accompagnement non-financier** des jeunes entrepreneurs des secteurs formel et informel, qui peuvent prendre la forme de formations collectives ou de coaching individuel, et sont fournis par des acteurs appropriés tels que des incubateurs d'entreprises. Ces services permettent de renforcer les **compétences entrepreneuriales et managériales** du jeune entrepreneur afin qu'il puisse mieux gérer et présenter le potentiel et la viabilité de son entreprise à des financeurs, et mieux identifier les opportunités de marché pour commercialiser ses produits et services.

ADA,
expert en finance inclusive,
catalyseur de partenariats
et d'innovation...



...pour renforcer
l'autonomie des



Comment ?



EN FACILITANT L'ACCÈS À DES SOLUTIONS
DE FINANCEMENT INNOVANTES ET ADAPTÉES



EN RENFORÇANT LES CAPACITÉS
TECHNIQUES ET ENTREPRENEURIALES



EN FACILITANT L'ACCÈS AUX MARCHÉS

**Pour quel
impact ?**



**L'AMÉLIORATION
DES CONDITIONS DE VIE
DES JEUNES
ENTREPRENEURS
ET CELLES DE LEURS
PROCHES**

Entrepreneuriat des jeunes



ADA renforce les chaînes de valeur agricoles et forestières

Pour sécuriser de manière durable les ressources économiques des petites exploitations familiales, ADA va mettre en œuvre des actions qui combinent un financement adapté, le renforcement des capacités des producteurs, tant sur le plan technique que managérial, l'accès aux intrants de qualité et aux marchés.

Les programmes mis en place par ADA vont :



• faciliter le développement, l'accès et l'utilisation de **services financiers** adaptés (crédit, assurance, mécanismes de garantie, etc.) aux petites exploitations familiales agricoles et forestières.

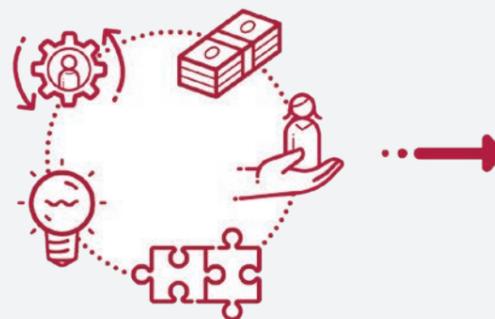


• promouvoir les techniques de production agroécologiques ou climato-intelligentes pour favoriser l'adoption de **pratiques de production durables et résilientes aux changements climatiques**.



• faciliter les partenariats qui favorisent l'**accès aux marchés** des petits exploitants, tant pour l'acquisition d'intrants de qualité que pour la commercialisation de leur production à des prix rémunérateurs.

ADA,
expert en finance inclusive,
catalyseur de partenariats
et d'innovation...



Chaînes de valeur agricoles et forestières

...pour renforcer
l'autonomie des


**PETITES EXPLOITATIONS
FAMILIALES AGRICOLES
ET FORESTIÈRES**

Comment ?



EN FAVORISANT L'ACCÈS ET L'UTILISATION
DE **SERVICES FINANCIERS ADAPTÉS**



EN PROMOUVANT L'ADOPTION DE
PRATIQUES DE PRODUCTION DURABLES



EN FAVORISANT L'ACCÈS AUX **MARCHÉS**

**Pour quel
impact ?**



**LA SÉCURISATION
DURABLE
DES RESSOURCES
ÉCONOMIQUES
DES PETITES
EXPLOITATIONS
FAMILIALES**



ADA favorise l'accès aux services de base

Pour renforcer l'autonomie des ménages vulnérables, notamment ceux qui ont un accès limité aux services de base tels que l'eau et l'énergie, ADA va combiner des actions d'identification de partenaires spécialisés dans l'accès aux services de base avec des activités de sensibilisation, tout en développant des solutions de financement adaptées et personnalisées.

Les programmes mis en place par ADA vont :

- 
 • développer des **solutions de financement adaptées** pour faciliter l'accès des ménages vulnérables à des services de base leur permettant de répondre à leurs besoins essentiels et de créer des opportunités économiques.
- 
 • faciliter l'accès à l'énergie, aux services de santé, à l'habitat, à l'eau et l'assainissement ou à l'éducation via l'**identification de partenaires spécialisés** (fournisseurs d'équipements, ONG spécialisées, etc.) bien implantés dans leur zone d'intervention, proposant des solutions durables, à un prix abordable et reliés à un écosystème leur permettant de distribuer leurs solutions.
- 
 • **sensibiliser et former les ménages** aux valeurs ajoutées de services de base efficaces et durables, tels que les équipements fonctionnant aux énergies renouvelables, les systèmes d'eau et d'assainissement économes en eau, etc.

ADA,
*expert en finance inclusive,
 catalyseur de partenariats
 et d'innovation...*



Accès aux services de base

ÉNERGIE · HABITAT · EAU ET ASSAINISSEMENT · SANTÉ · ÉDUCATION

*...pour renforcer
 l'autonomie des*



Comment ?


 EN DÉVELOPPANT DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT CENTRÉES SUR LE CLIENT


 EN IDENTIFIANT DES FOURNISSEURS DE SERVICES DE BASE INNOVANTS ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT


 EN SENSIBILISANT LES MÉNAGES ET COMMUNAUTÉS AUX VALEURS AJOUTÉES DES SERVICES DE BASE

Pour quel impact ?


L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES COMMUNAUTÉS

ADA intervient principalement dans trois régions : l'Afrique, l'Amérique centrale et l'Asie du Sud-Est



Autres pays dans lesquels ADA intervient :

Afrique

Burundi
Cameroun
Congo-Kinshasa
Côte d'Ivoire
Ethiopie
Ghana
Guinée
Kenya
Madagascar
Malawi
Maroc
Mozambique
Ouganda
Sierra Leone
Tanzanie
Togo
Zambie
Zimbabwe

Amérique latine

Argentine
Bolivie
Colombie
Équateur
Haïti
Mexique
Panama
Pérou
République dominicaine

Asie

Azerbaïdjan
Bangladesh
Chine
Inde
Indonésie
Kazakhstan
Kirghizistan
Myanmar
Philippines
Tadjikistan
Timor oriental
Papouasie-Nouvelle-Guinée

Dimensions transversales

Trois dimensions transversales sont prises en compte dans l'ensemble des programmes mis en place par ADA et ce, à des degrés divers en fonction des situations. Il s'agit des aspects liés aux changements climatiques, aux questions de genre et à l'utilisation des technologies digitales.

Les programmes mis en place par ADA vont :



promouvoir les pratiques et usages durables, qui permettent avant tout de s'adapter aux **changements climatiques**, mais aussi de préserver l'environnement et de limiter les émissions de gaz à effets de serre, grâce à des pratiques agricoles climato-intelligentes, à la gestion durable des paysages, des terres et des forêts, à l'utilisation d'équipements énergétiquement efficaces ou fonctionnant aux énergies renouvelables, etc.



prendre en compte les obstacles rencontrés spécifiquement par les **femmes** et renforcer la possibilité qu'elles ont de choisir leurs conditions de vie.



renforcer les capacités des utilisateurs de **solutions digitales**, organisations comme individus, et encourager l'utilisation de technologies digitales dans certains projets lorsque cela peut représenter une opportunité et permettre d'innover.

Contribution aux ODD

Les interventions de ADA contribuent de manière significative à l'élimination de la pauvreté (ODD 1) ; à la réduction de l'insécurité alimentaire (ODD 2) ; à l'accès à un emploi et des revenus décents (ODD 8) ; à l'adaptation aux changements climatiques (ODD 13) et au renforcement des partenariats entre différents types d'acteurs du secteur (ODD 17). Elles contribueront aussi de manière plus secondaire à une bonne santé et au bien-être (ODD 3) ; à une éducation de qualité (ODD 4) ; à l'égalité entre les sexes (ODD 5) ; à un accès à l'eau potable et à l'assainissement (ODD 6) ; à une énergie propre à un coût abordable (ODD 7) ; à encourager l'innovation et l'intégration des petites entreprises (ODD 9) ; à la réduction des inégalités (ODD 10) ; à l'amélioration de l'habitat (ODD 11) et à la gestion durable des forêts (ODD 15).





Soutenu par

LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT



*Expert en finance inclusive,
catalyseur de partenariats
et d'innovation*

39, rue Glesener L-1631 Luxembourg

+352 45 68 68 1

info@ada-microfinance.lu

www.ada-microfinance.org